



Espace mobilité 6, Place Pierre Sépard 44600 SAINT NAZAIRE

Espace de vente et de renseignements STRAN et Yparc.

Pour abonnement, tickets ou renseignements.

Renseignements-numéro utile : stran.fr 02.40.00.75.75

Établissement ouvert : Du lundi au Vendredi de 7h30 à 18h45 et le Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

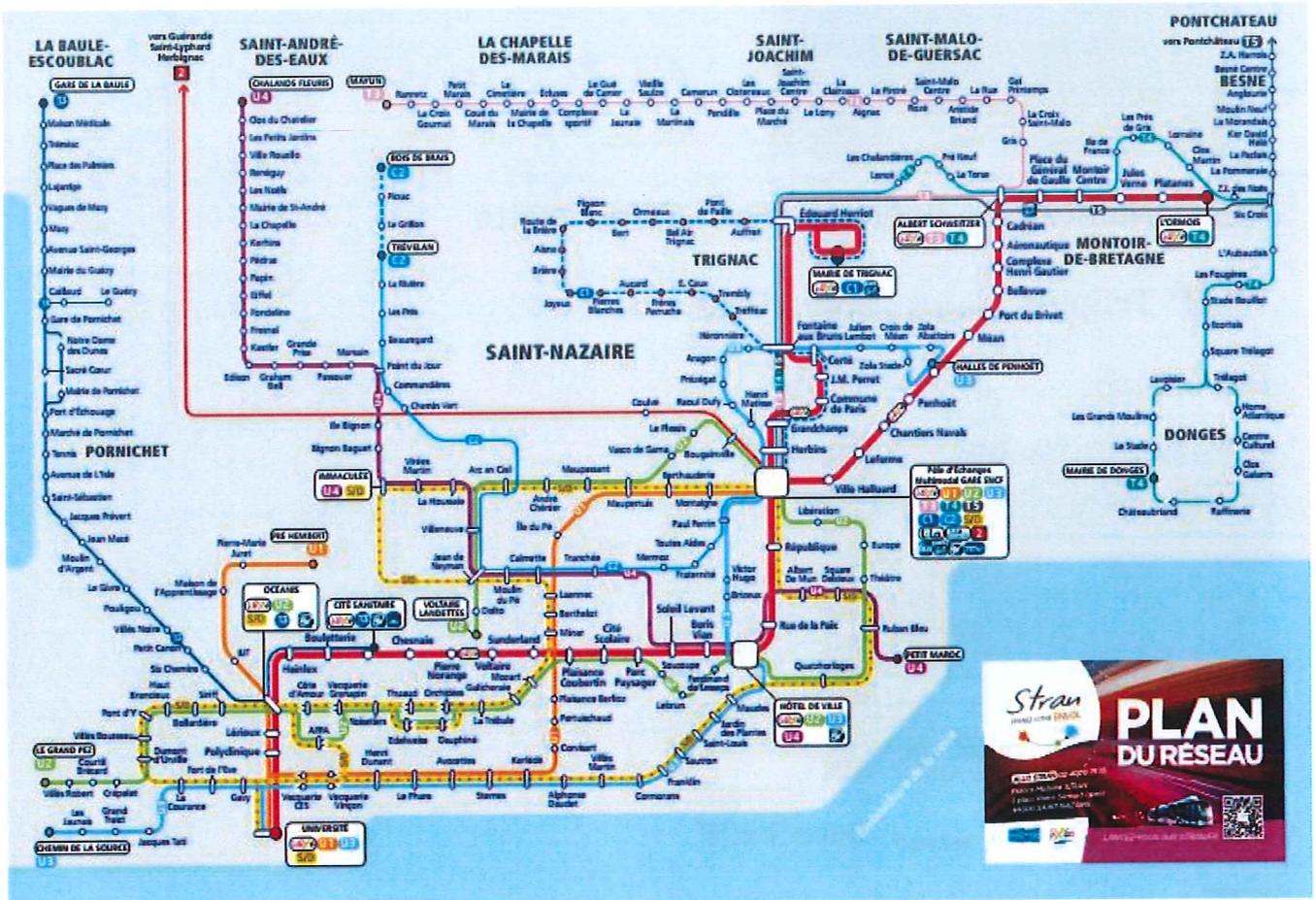


STRAN
6 place Pierre Sépard
44600 St Nazaire

CARENE Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire



Société de Transport de l'Agglomération Nazairienne



Les différents Types de Bus

Bus héliYce



héliYce Montoir de Bretagne ↔ Université

héliYce Trignac ↔ Université

Bus Urbain



U1 Pré Hembert ↔ Gare SNCF

U2 Voltaire Landettes ↔ Saint-Marc (Le Grand Pez)

U3 Halles de Penhoët ↔ Saint-Marc (Chemin de la Source)

U4 Petit Maroc ↔ St André des Eaux

S/D Gare SNCF ↔ Université (par Immaculée et Saint-Marc)

C1 Gare SNCF ↔ Trignac Mairie

C2 Gare SNCF ↔ Bois de Brais

Ty'bus



T3 Saint Malo de Guersac - Saint Joachim - La chapelle des Marais

T4 Donges par Montoir de Bretagne

T5 Besné

Car

Véhicule dans lequel tout le monde doit être assis



Ligne 13

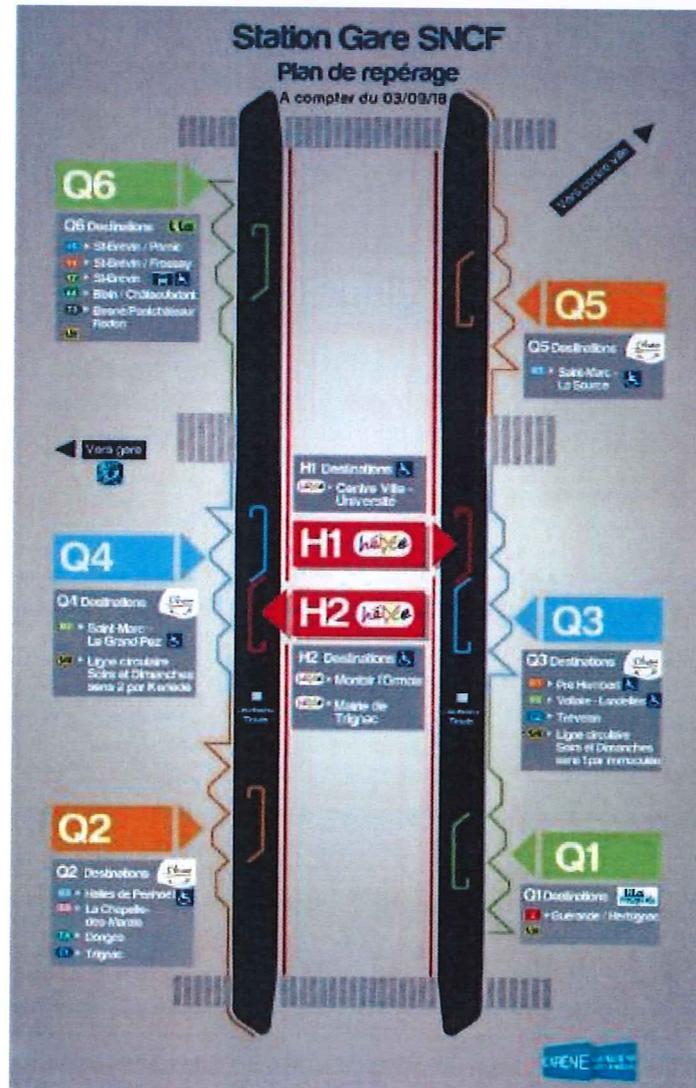
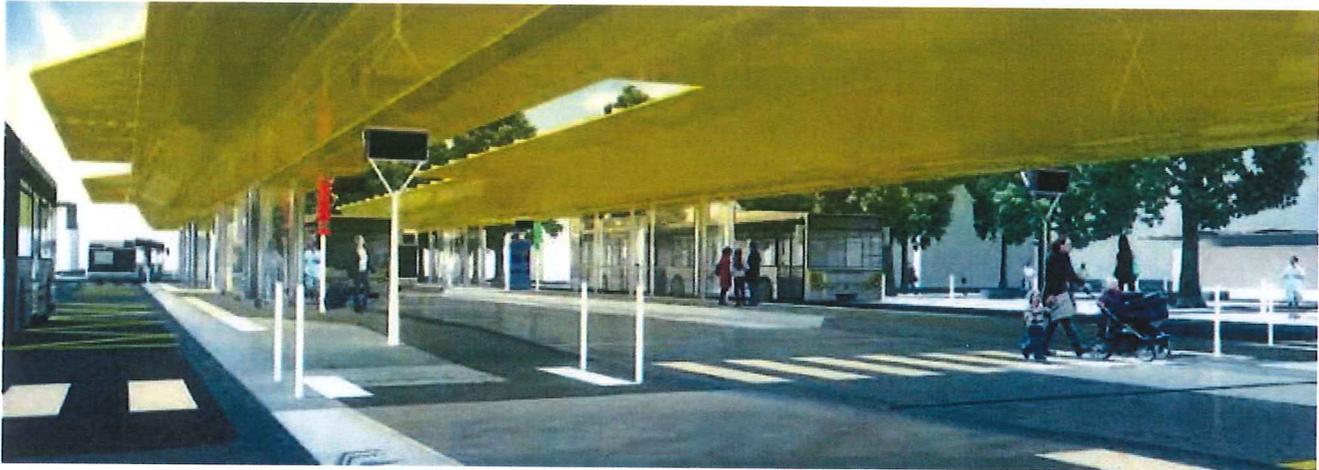


13 Mutualisée avec Lila : Cité Sanitaire ↔ Pornichet ↔ La Baule

Le PEM

PEM = Pôle d'Échanges Multimodal

Lieu de croisement entre les différentes solutions de transport : bus, car, train taxi, vélo...



Exemple Fiche horaire aux arrêts



Rue de la Paix

Vers Montoir (M) ou Trignac (T)

DU LUNDI AU VENDREDI		SAMEDI	DIMANCHE
05h	33T 46M		
06h	13T 30M 50T	06h 09M 38M 53T	
07h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	07h 08M 23T 38M 53T	
08h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	08h 08M 23T 38M 53T	08h 23T 53M
09h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	09h 08M 23T 38M 53T	09h 23T 53M
10h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	10h 08M 23T 38M 53T	10h 23T 53M
11h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	11h 08M 23T 38M 53T	11h 23T 53M
12h	03M 17T 23M 33T 43M 53T	12h 08M 23T 38M 53T	12h 23T 53M
13h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	13h 08M 23T 38M 53T	13h 23T 53M
14h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	14h 08M 23T 38M 53T	14h 23T 53M
15h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	15h 08M 23T 38M 53T	15h 23T 53M
16h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	16h 08M 23T 38M 53T	16h 23T 53M
17h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	17h 08M 23T 38M 53T	17h 23T 53M
18h	03M 13T 23M 33T 43M 53T	18h 08M 23T 38M 53T	18h 23T 48M
19h	03M 13T 28M 43T	19h 08M 27T 43M	19h 21T 43M
20h	03M 23M 48T	20h 03T 23M 48T	20h 18T 58M
21h	25M 59T	21h 25M	21h 30T 53M
22h	24T 41M	22h 03T 41M	22h 28T

OBSERVATIONS :

T : TERMINUS MAIRIE DE TRIGNAC
M : TERMINUS MONTOIR MOULIN

Les différents Titres de Transports en Commun

Billets de bus



Ticket dépannage



Abonnement



Les différents Abonnements

ABONNEMENTS HYCÉO PASS

- Les abonnements sont établis en **date à date**
- Abonnements annuels : **12 mois pour le prix de 10 !**
- Avec votre carte hYcéo Pass, **profitez du TER** entre Donges, Saint-Nazaire et Pornichet (6 gares)

**JE MONTE,
JE VALIDE !**



NOUVEAU
AVEC L'OPTION
POST-PAIEMENT
VOYAGEZ LIBREMENT,
SANS ABONNEMENT
NI MONNAIE.

1€10
PAR VOYAGE
PLUS
L'ÉLÉMENT

MATELOT

ÉLÈVES SCOLARISÉS EN MATERNELLE OU PRIMAIRE

Accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce, ligne L13 et TER entre Donges, Saint-Nazaire et Pornichet. Accès aux lignes Ty'Bus le samedi et les vacances scolaires.

Abonnement mensuel : 14 €/mois
Abonnement annuel : 140 €/an (2 mois gratuits)

14€
PAR MOIS

SKIPPER

ÉLÈVES SCOLARISÉS AU COLLÈGE OU AU LYCÉE

Accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce, ligne L13 et TER entre Donges, Saint-Nazaire et Pornichet. Accès aux lignes Ty'Bus le samedi et les vacances scolaires.

Abonnement mensuel : 20 €/mois
Abonnement annuel : 200 €/an (2 mois gratuits)

20€
PAR MOIS

CAMPUS

ÉTUDIANTS ET APPRENTIS

(Sur présentation d'un justificatif)
Accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce, Ty'Bus, lignes L13 et 2 Lila Presqu'île, et TER entre Donges, Saint-Nazaire et Pornichet.

Abonnement mensuel : 23 €/mois
Abonnement annuel : 230 €/an (2 mois gratuits)

23€
PAR MOIS

CROISIÈRE

PERSONNES RETRAITÉES

(Sur présentation d'un justificatif)
Accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce, Ty'Bus, lignes L13 et 2 Lila Presqu'île, et TER entre Donges, Saint-Nazaire et Pornichet.

Abonnement mensuel : 23,50 €/mois
Abonnement annuel : 235 €/an (2 mois gratuits)

23€50
PAR MOIS

MULTIPASS

POUR TOUS

Accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce, Ty'Bus, lignes L13 et 2 Lila Presqu'île, et TER entre Donges, Saint-Nazaire et Pornichet.

Abonnement mensuel : 37 €/mois
Abonnement annuel : 370 €/an (2 mois gratuits)

Pour les actifs, bénéficiez de la prime de transport : 50 % de votre abonnement pris en charge par votre employeur.

Les abonnements Multipass annuels sont valables sur l'ensemble des lignes régulières Lila Presqu'île.

37€
PAR MOIS

ENTREPRISE

SALARIÉS DE L'ENTREPRISE

Pass non nominatif
Accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce, Ty'Bus, lignes L13 et 2 Lila Presqu'île, et TER entre Donges, Saint-Nazaire et Pornichet.

Carte annuelle uniquement.

41€67
PAR MOIS
Soit 500€ par an

Les différents points de ventes et les différents Moyens de Paiement acceptés

L'Espace Mobilité



Billet



Pièce



Chèque bancaire



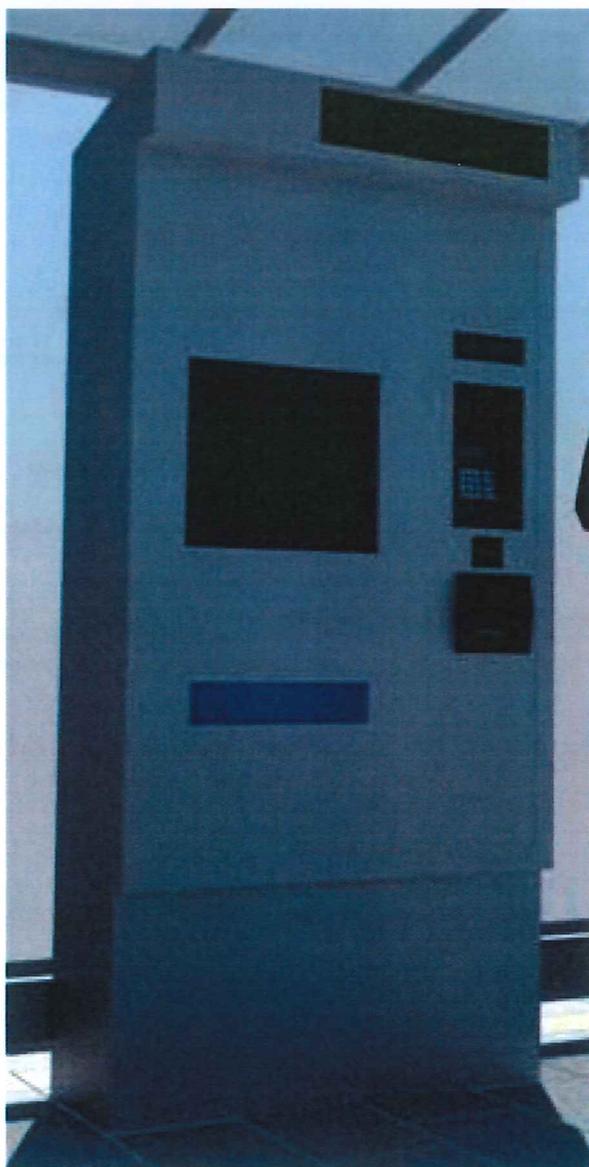
Carte bancaire



Distributeur automatique

Machine pour acheter **des tickets** mais pas d'abonnement.

(Paiement en espèces ou Carte Bancaire uniquement)



Dépositaire

Bureau de tabac ou commerce de proximité vendant les billets STRAN.

NOS POINTS DE VENTE

PRÈS DE CHEZ VOUS

36 dépositaires sont répartis sur l'ensemble de l'agglomération

Vous y trouverez tous les billets sans contact ainsi que le guide horaires

SAINT-NAZAIRE

CENTRE VILLE :

STRAN Espace Mobilité, 6 place Pierre Sénard
Bar - Tabac - Presse, 6 place de Bel Air
Tabac - Presse "La Civette", 4, place des Quatz'Horloges
Office de Tourisme, 3 bd de la Légion d'Honneur
Tabac - Cadeaux "La Gitane", 10 avenue de la République
Bar - Tabac - Presse "Le Balto", 33 avenue de la République
Bar - Tabac - Presse - PMU "Le Murat", 79 avenue du Général de Gaulle
Tabac - Presse "Le P'tit Mousse", 8 place Laborde
Tabac - Presse du Maine, 25 rue du Maine
Tabac - Presse "Le Longchamps", 47 rue Albert de Mun
Tabac - Presse "Le Chiquito", 81 rue Albert de Mun
Tabac - Presse "Le Tabac Bleu", 60 rue de la Paix
Tabac - Presse "Le Narval", 59 bd Mermoz 
Tabac - Presse "Le Week-End", 22 bd de la Fraternité 
Bar - Tabac - Presse "le Rayon X", 169 rue de Pornichet

AUTRES QUARTIERS :

Penhoët : Tabac - Presse, 5 rue de Trignac
Penhoët : Bar - Tabac - Presse "Le Marigny", 1 rue Edouard Vaillant
Moulin du Pé : Tabac - Presse "Las Vegas", 115 bd Jean de Neyman
Laënnec : Carrefour Express, 153 bd Laënnec 
La Trébaie : Tabac - Presse "Mag Presse", Centre Commercial
Keritéd : Tabac - Presse "Nonimag", Centre Commercial
Vecquerie : Tabac - Presse "La Vecquerie", 45 rue de la Vecquerie
Saint-Marc-sur-Mer : Tabac - Presse, 29 rue du Commandant Charcot
Immaculée : 12 rue Ernest Lavisse 



Tous les commerces sont accessibles sauf 

BESNÉ

Tabac - Presse "l'Epoque", 13 rue de la Mairie

DONGES

Prochamment un nouveau dépositaire

LA CHAPELLE DES MARAIS

Tabac - Presse, 30 rue du Lavoisier

MONTOIR DE BRETAGNE

Café du Commerce, 19 rue Jean Jaurès 
Super U, centre commercial de la Benuals
Bar - Tabac - Presse "Le Rancard", 22 rue Henri Gautier - Bellevue

PORNICHET

Office de Tourisme, 3 bd de la République

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX

Tabac - Presse "Andrews", 2 rue de la Chapelle

SAINT-JOACHIM

Tabac - Presse "Au Gagne Petit", 86 rue Joliot Curie 

SAINT-MALO-DE-GUERSAC

Tabac - Presse, rue Aristide Briand

TRIGNAC

Bar - Tabac - Presse "L'Escale", 23 place de la Mairie
Centre Commercial Auchan Grand Large, point accueil

9 distributeurs de tickets sont également à votre disposition sur le tracé 

Les différentes règles au sein des bus

Stran
PRENEZ VOTRE **ENVOL**

Le **bon sens** dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
DE SÉCURITÉ
À RESPECTER.

Les poussettes doivent être tenues en main, immobilisées et freins bloqués dos à la route.

LANCEZ-VOUS SUR **STRAN.FR**
ALLO STRAN 02 4000 75 75

An illustration of a blue stroller and a bus. The stroller is shown from a side profile, and the bus is shown from a front-three-quarter view. The background is dark blue.

Stran
PRENEZ VOTRE **ENVOL**

Le **bon sens** dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
DE SÉCURITÉ
À RESPECTER.

En descendant du bus, je passe derrière le véhicule pour traverser en toute sécurité.

LANCEZ-VOUS SUR **STRAN.FR**
ALLO STRAN 02 4000 75 75

An illustration of a person walking behind a bus. The person is shown in profile, walking away from the bus. The bus is shown from a side profile. The background is dark blue.

Stran
PRENEZ VOTRE ENVOL

Le **bon sens**
dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
DE SÉCURITÉ
À RESPECTER.

J'assure ma sécurité
et celles des autres,
même en dehors du
véhicule.



LANCEZ-VOUS SUR STRAN.FR
ALLO STRAN 02 4000 75 75



Stran
PRENEZ VOTRE ENVOL

Le **bon sens**
dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
POUR BIEN
VIVRE
ENSEMBLE.

Je fais signe au
conducteur afin qu'il
identifie ma demande
et s'arrête.



LANCEZ-VOUS SUR STRAN.FR
ALLO STRAN 02 4000 75 75



Stran
PRENEZ VOTRE ENVOL



Le **bon sens**
dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
POUR BIEN
VIVRE
ENSEMBLE.

Je reste debout afin de
ne pas salir les sièges
avec ma tenue de travail
encrassée.



LANCEZ-VOUS SUR STRAN.FR

ALLO STRAN 02 4000 75 75

Stran
PRENEZ VOTRE ENVOL



Le **bon sens**
dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
POUR BIEN
VIVRE
ENSEMBLE.

Je laisse ma place
aux personnes à mobilité
réduite, femmes enceintes
et personnes âgées.



LANCEZ-VOUS SUR STRAN.FR

ALLO STRAN 02 4000 75 75

Stran
PRENEZ VOTRE ENVOL

Le bon sens
dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
POUR BIEN
VIVRE
ENSEMBLE.

Je n'occupe pas
abusivement une
place assise avec
ma valise ou un colis.



LANCEZ-VOUS SUR STRAN.FR
ALLO STRAN 02 4000 75 75

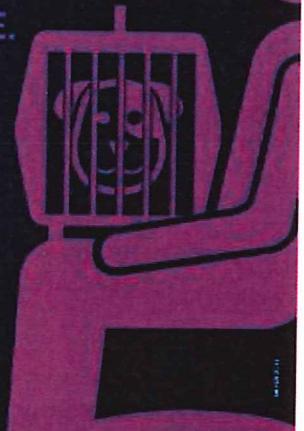


Stran
PRENEZ VOTRE ENVOL

Le bon sens
dans le bus

C'EST AUSSI
DES RÈGLES
POUR BIEN
VIVRE
ENSEMBLE.

Animaux : seuls les chats
et chiens de petite taille
transportés dans un panier
fermé sont admis à bord.



LANCEZ-VOUS SUR STRAN.FR
ALLO STRAN 02 4000 75 75



CONSEILS PRATIQUES

Le règlement d'exploitation est affiché dans les véhicules et téléchargeable sur notre site www.stran.fr

A l'arrêt de bus :

Préparez votre titre de transport (carte hYcéo ou billet sans contact) ou votre monnaie.

A l'arrivée du bus :

- Nos arrêts sont facultatifs, faites signe au conducteur.
- Pour votre sécurité, les conducteurs ne sont pas autorisés à prendre ou à déposer des voyageurs en dehors des arrêts.



A la montée dans le bus :

- La montée dans les véhicules des lignes urbaines s'effectue obligatoirement par la porte avant et par toutes les portes sur les véhicules de la ligne héliYce. Passez votre carte hYcéo Pass ou votre billet sans contact devant le valideur ou n'oubliez pas d'oblitérer votre ticket dès la montée et de le conserver durant le trajet. Il peut vous être demandé à tout moment.
- Si vous achetez votre ticket au conducteur, lors du paiement et pour faciliter le service, merci de préparer l'appoint, ou mieux de donner le montant exact du ticket acheté.



Dans le bus :

- Ne stationnez pas sur les marches ou sur la plate-forme avant, vous gênez les voyageurs qui veulent monter ainsi que le conducteur.
- Merci de céder votre place aux personnes plus âgées ou handicapées, aux femmes enceintes...
- Voyageurs debout : tenez vous aux barres et poignées mises à votre disposition. Un coup de frein brutal peut entraîner des chutes.



Ceinture de sécurité :

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les véhicules équipés. (décret 2003 - 637 du 9/07/03)

Vous descendez bientôt :

- Dès que l'arrêt précédent votre arrêt de descente est passé, appuyez sur l'un des boutons « Arrêt demandé » placés sur les colonnes à l'intérieur du bus.
- Descendez par les portes centrales ou arrière.
- Attendez le départ du bus avant de traverser. C'est plus sûr !



Sécurité et hygiène des voyageurs :

Pour que chaque voyageur puisse se déplacer dans de bonnes conditions, nous vous rappelons qu'il est interdit :

- de fumer (y compris cigarettes électroniques) de cracher, de manger, de consommer des boissons alcoolisées ;
- de parler au conducteur sauf nécessité ;
- de dégrader ou de souiller les véhicules.

Enfants, poussettes :

- Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans (hors circuits scolaires).
- Les poussettes doivent stationner aux emplacements réservés en priorité aux utilisateurs de fauteuil roulant quand ceux-ci sont disponibles. Elles doivent être tenues immobilisées, freins bloqués et tenues en mains sous la responsabilité de l'accompagnant. Le conducteur peut refuser l'accès aux poussettes en cas de gêne occasionnée aux autres voyageurs ou pour des raisons de sécurité.

Les animaux sont interdits dans les autobus à l'exception des chiens d'aveugle et des animaux domestiques (chien ou chat) de petite taille et non dangereux tenus dans un panier.

Vélos et trottinettes sont acceptés à condition d'être pliés et transportés sur les genoux ou dans les bras.

Objets perdus, objets trouvés

Si vous avez oublié un objet dans le bus, appelez le **02 40 00 75 75**, ou sur stran.fr rubrique **contact**

Monter par l'avant, c'est obligatoire.

Parce que la qualité de service est notre obsession, la STRAN travaille chaque jour à améliorer votre confort. Pour cela, la montée par l'avant dans les bus doit être respectée par tous (sauf sur la ligne *héli*) et permet de :

- Gagner en **ponctualité** en libérant les portes arrières pour faciliter la descente et gagner du temps à chaque arrêt.
- Gagner en **confort** en améliorant la circulation dans les bus et faciliter l'accès aux places.
- Réduire la **fraude**, supportée par tous les usagers, avec la présentation d'un titre de transport valide à la montée, ou la possibilité d'acheter un ticket dépannage*.



Pour mieux vivre ensemble
dans le bus, allons tous
dans le bon sens !



* Faites des économies en anticipant l'achat de vos tickets en coinet ou à l'unité chez le dépositaire grâce de chez vous ou sur un distributeur automatique.

Les différents services de la STRAN

LES SERVICES DE LA STRAN

La STRAN vous propose différents services spécifiques, sur simple réservation téléphonique

NOCTAMBUS

La solution de transport à la demande des vendredis soirs, samedi soirs et veilles de Jours fériés de 20h à 6h30 :

- 1 Je réserve mon déplacement par téléphone uniquement :
 - du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
 - le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

ALLO STRAN 02 4000 75 71
- 2 J'indique :
 - mon horaire de départ et d'arrivée
 - le nombre de personnes
 - les arrêts de mon choix (près de 1000 arrêts à votre disposition)
 - mes coordonnées
- 3 J'accepte les conditions de la "Charte" du service lors de mon passage à l'Espace Mobilité.
- 4 Je règle auprès de l'Espace Mobilité afin de valider ma réservation :
 - 1,10 € par personne et par trajet + 2,40 € par arrêt de prise en charge ou de dépose quel que soit le nombre de personnes.

Attention : ce service est accessible avec une billetterie spécifique
- 5 Le véhicule adapté au groupe est au rendez-vous pour me transporter.

HÉLYCE BY NIGHT

Profitez des festivités lors des grands événements !

hélyce by night dessert les différents quartiers de Saint-Nazaire, Montoir de Bretagne et Trignac à l'issue des manifestations festives se déroulant dans le centre ville sur la période des mois de juin, juillet et août.



TY'BUSTAXI



Ty'Bustaxi est un service de transport complémentaire des lignes régulières. Il permet de desservir les secteurs de certaines communes où la demande ne justifie pas le passage d'une ligne régulière. (voir pages 154-155)

LIBERTY'BUS

Ce service permet d'assurer le transport (du domicile au lieu de destination) des personnes dont le handicap ne permet pas l'accès aux lignes régulières.

Liberty'Bus est accessible à toutes les personnes inscrites préalablement auprès de nos services, après validation de la commission.

Renseignements - Réservations : 02 40 00 75 71



FONTAINE TUAUD

Ce service sans supplément fonctionne sur réservation pour vous déplacer sur le site du cimetière et du crématorium, tous les mercredis (sauf jours fériés).

Réservation au plus tard la veille au : 02 40 00 75 71

Attention : seuls certains abonnements et le post-paiement sont acceptés sur les services ci-dessus

Le Vocabulaire du Transport en Commun

Amende/Contravention

avoir circulé en fraude.

Contravention ou procès-verbal. Somme d'argent à payer pour



N° XXX

Procès verbal d'infraction

Loi du 15 juillet 1845 modifiée sur la police des chemins de fer. Loi du 30 décembre 1986 portant diverses dispositions de procédure pénale et de droit pénal ; Décret 2011-541 du 3 mai 2011 relatif à la sécurité et aux règles de conduite dans les transports ferroviaires ou guidés et certains autres transports publics

M. DUPONT Xavier
Né(e) le 13/06/1990
Identification par Verbal
Adresse :
21 Avenue de Tassigny
44504 La Baule-Escoublac

Ligne : FLUVYL
Arrêt : PLAISANCE COURE
Véhicule : 304

Date et heure du contrôle
Le 29/10/2018 à 16:17

Infraction : 5 - Cas N°1

Je soussigné agent STRAN assermenté n°99, dans l'exercice de mes fonctions, déclare avoir constaté les faits ci-dessus et établi la présente quittance.

Signature agent :

X

Signature client :

X

Montant des infractions constatées
51,00 €

Titre de transport valide pour un voyage d'une heure à compter de l'heure indiquée ci-dessus.

émis le 29/10/2018 - 16:18

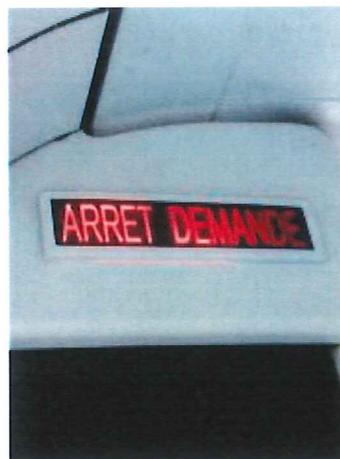
Aléop (ex LILA)

Bus qui circulent à l'échelle du département



Arrêt « demandé »

Bouton à l'intérieur du bus pour descendre



Aubette

Abribus



Billet d'avion



Billet de train :



Borne d'Informations

aux voyageurs

Ligne	Destination	Attente	Quai
	Gare SNCF	10 mn	Q1
	Croix Heinlex	5 mn	Q2
	Voltaire	3 mn	Q3
	Cimetière de St-André-des-Eaux	10 mn	Q5
	Mayun La Chapelle-des-Marais	5 mn	Q6

16:12

Stratim
LARENE
Innovation

Caméra



CCAS

Centre Communal d'Action Social, pour les personnes en difficulté. Délivre également des aides pour le transport selon les ressources du foyer.

Adresse: 37, Rue Pierre Mendès France 44600 SAINT NAZAIRE

Composteur :



Conducteur



Contrôleur



Correspondance

Descendre d'un bus et monter dans un autre

Couloir de bus



Départ

Endroit d'où on part

Destination

Vers où on souhaite aller

Faire un signe



Fraude

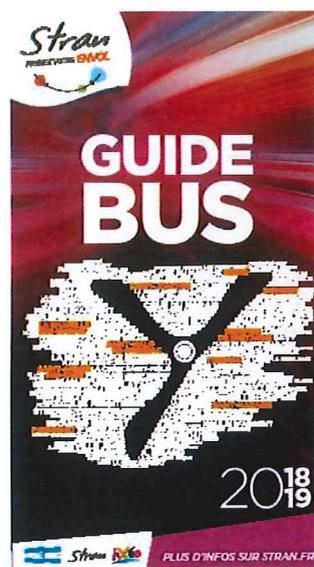
Voyager sans titre de transport ou avec un titre non valable.



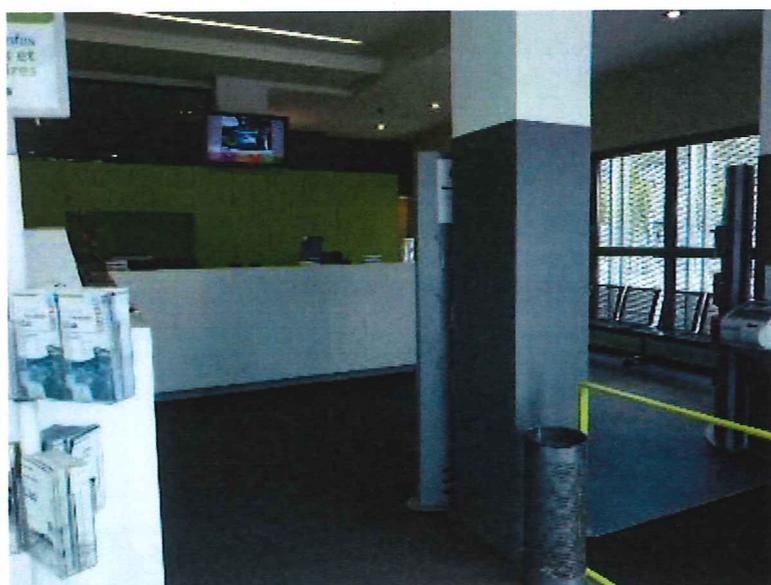
Girouette



Guides horaires



Guichet (Espace Mobilité)



Info Trafic

Site d'informations sur la circulation des bus : travaux, déviations, arrêts non desservis

The screenshot shows a website interface for bus traffic information. On the left, there is a sidebar with a menu listing various bus lines: 'Université / Montoir-Trignac', 'U4 - Petit Maroc / Chaland', '13 - Cité Saintré / Gare de la Baule', and 'Scolaire - Circuits Scolaires'. The main content area is titled 'INFOS TRAFIC' and contains the following information:

- LIGNE 13 : UNIVERSITÉ / MONTOIR-TRIGNAC**
Jusqu'à nouvel ordre
En raison de l'effondrement de la chaussée Rue du Commandant Gâté :
 - Arrêt Boris Vian vers Université uniquement : reporté soit à l'arrêt Hôtel de Ville, soit à l'arrêt Soleil Levant
- LIGNE U4 : PETIT MAROC / CHALANDS FLEURIS**
Jusqu'à nouvel ordre
En raison de l'effondrement de la chaussée Rue du Commandant Gâté :
 - Arrêt Boris Vian vers St André uniquement : reporté soit à l'arrêt Hôtel de Ville, soit à l'arrêt Soleil Levant
- LIGNE 13 : CITÉ SAINTRAIRE / GARE DE LA BAULE**
- MODIFICATION DE LA DUREE DES TRAVAUX**
Jusqu'au 12 Avril 2019 (sous réserve du déroulement des travaux)

Itinéraire

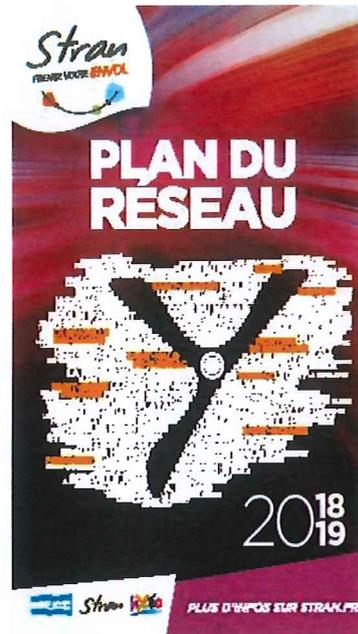
Chemin à suivre ou suivi pour aller d'un lieu à un autre



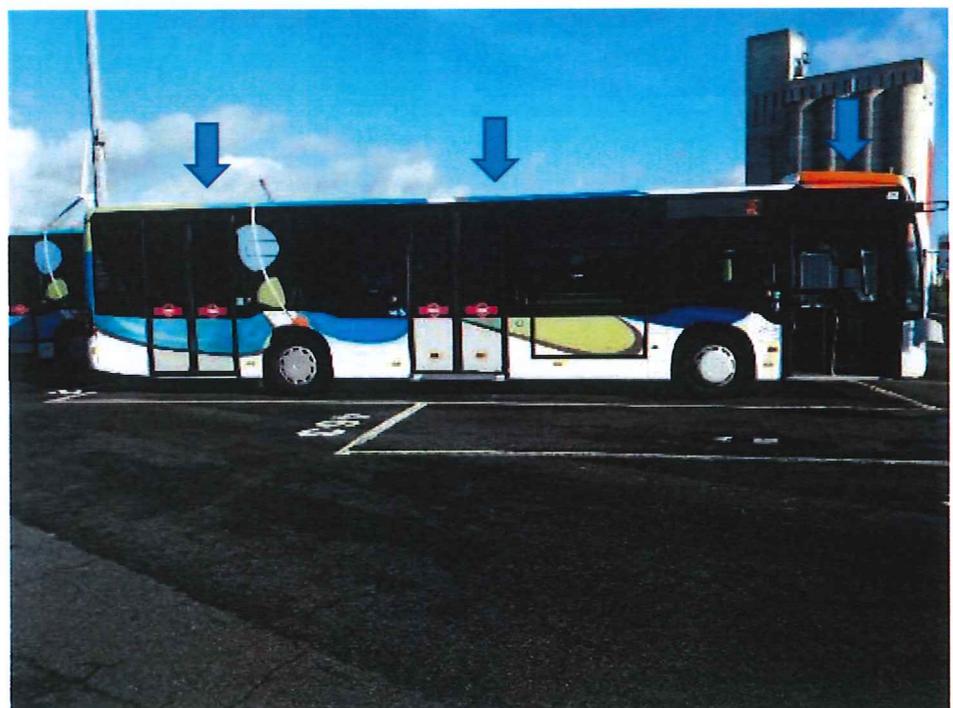
Mobilité réduite



Plan du réseau



Porte automatique



Oblitérer = Composter



Réseau Urbain

Toutes les lignes qui circulent dans la ville

Retard

Passage du bus après l'heure indiquée



Titre de transport



Validation : Vous devez impérativement **valider** votre **titre de transport** : en **validant spontanément votre carte ou billet sans contact** sur le valideur ou en oblitérant vous-même votre ticket dépannage. La validation est **obligatoire** et systématique à chaque montée dans un bus.

= *Compostage ou Validation.*



Validité

Date ou heure après laquelle mon titre de transport n'est plus valable

